

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 29 SEPTEMBRE 2021**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	Désignation du secrétaire de séance - Vote Madame Chantal LEBEAU est désignée secrétaire de séance. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 10 pouvoirs) Observations : Désignation à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1	Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 1er juillet 2021 Le conseil décide : - D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2	Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 10 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-3	Modification du nombre de membres du bureau (vice-présidents et autres membres) Le conseil décide : - De fixer à 25 le nombre de membres du bureau communautaire ; - De fixer à 15 le nombre de vice-présidents qui feront parties du bureau ; - De préciser que le nombre d'autres membres qui font partie du bureau communautaire reste fixé à 9. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4	Election d'un 12ème vice-président Le conseil décide : - Etant précisé que M. Charles LANDRE et Mme Amélie GHULAM-NABI ont été désignés scrutateurs ; - D'élire, après un vote à bulletin secret et à la majorité absolue M. Georges LACOUR au 1^{er} tour de scrutin, en qualité de 12ème vice-président.	David MARTI

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 Nombre de bulletins blancs : 5 Nombre de bulletins nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 66 Majorité absolue : 34	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-5	Election d'un 15ème vice-président Le conseil décide : - Etant précisé que M. Charles LANDRE et Mme Amélie GHULAM-NABI ont été désignés scrutateurs ; - D'élire, après un vote à bulletin secret et à la majorité absolue M. Jean-Claude LAGRANGE au 1^{er} tour de scrutin, en qualité de 15^{ème} vice-président(e). Adopté : OUI Nombre de votants : 71 Nombre de bulletins blancs : 7 Nombre de bulletins nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 64 Majorité absolue : 33	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-6	Election d'un conseiller communautaire délégué (autre membre du bureau) Le conseil décide : - Etant précisé que M. Charles LANDRE et Mme Amélie GHULAM-NABI ont été désignés scrutateurs; - D'élire, après un vote à bulletin secret et à la majorité absolue M. Sébastien GANE au 1^{er} tour de scrutin, en qualité de 1^{er} conseiller communautaire délégué. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 Nombre de bulletins blancs : 7 Nombre de bulletins nuls : 13 Nombre de suffrages exprimés : 51 Majorité absolue : 26	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS												
I-7	Vote des indemnités des élus suite aux élections de nouveaux membres du bureau Le conseil décide : - D'allouer une indemnité de fonctions aux 12^{ème} et 15^{ème} Vice-Présidents ainsi qu'au conseiller communautaire délégué nouvellement élus selon les taux établis par délibération du 16 juillet 2020 ; - De préciser que le reste des membres du bureau communautaire percevront les indemnités sur la base des taux ci-dessous ; - De préciser que les pourcentages suivants sont fixés pour servir de calcul aux indemnités de fonctions du Président, des vice-présidents et des conseillers délégués : <table><tr><td colspan="2">Président</td><td colspan="2">vice-présidents</td><td colspan="2">Conseillers communautaires délégués</td></tr><tr><td>Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)</td><td>90 %</td><td>Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)</td><td>35 %</td><td>Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)</td><td>10%</td></tr></table> - D'imputer les dépenses sur les crédits prévus à cet effet. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Président		vice-présidents		Conseillers communautaires délégués		Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	90 %	Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	35 %	Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	10%	David MARTI
Président		vice-présidents		Conseillers communautaires délégués										
Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	90 %	Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	35 %	Taux (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)	10%									

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-8	Fourniture de pièces détachées et prestations diverses pour les véhicules, engins et matériels de la CUCM - Autorisation préalable de signature d'accords-cadres à bons de commande sur appel d'offres ouvert Le conseil décide : - D'autoriser à titre préalable, Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation, à signer les accords-cadres à bons de commande à conclure avec les prestataires qui auront été retenus par la Commission d'Appel d'Offres réunie à cet effet pour les lots 1 à 12 relatifs à la fourniture de pièces détachées et prestations diverses pour les véhicules, engins et matériels de la CUCM sans montants minimum et maximum ;	Monique LODDO

	- D'imputer les dépenses afférentes sur les crédits inscrits au budget principal. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-9	Service de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics du département de Saône et Loire (SSTBTP71)- Contrat d'affiliation - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à intervenir entre la CUCM et le Service de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics du département de Saône et Loire (SSTBTP71) ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat d'affiliation avec le SSTBTP et le cas échéant les avenants qui pourraient intervenir ; - D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-10	Service commun "Ingénierie et supports techniques des services numériques" - Mise à jour de la convention, ajout de 2 nouveaux services et mise à jour des coûts des services - Avenant n°2 - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de l'avenant n°2 à la convention du service commun dédié à l'ingénierie et aux supports techniques des services numériques qui assure la mise à disposition partielle, au profit des communes, de certains personnels affectés à la Direction des	Philippe PIGEAU

	Systèmes d'information (DSI) et la mutualisation des moyens matériels et techniques nécessaires, - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élue ayant délégation à signer ledit avenant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-1	Budget Principal - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-2	Budget Annexe Eau - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget annexe Eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

	Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)		
				2021	2022	2023
	Recyclerie	PDTEP233	2 850 000 €	794 000 €	1 556 000 €	500 000 €
Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.						

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-6	AP/CP Immeuble Le Thiellay - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de l'immeuble Le Thiellay comme suit : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autori- sation Progra- mme</th><th rowspan="2">N° Progra- mme – Opérati- on</th><th rowspan="2">Montan- t de L'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th></tr><tr><td>Immeu- ble le Thiellay</td><td>MSCFI 354</td><td>2 959 000</td><td>436 437</td><td>190 000</td><td>2 008 563</td><td>200 000</td><td>100 000</td><td>24 000</td></tr></table>	Libellé Autori- sation Progra- mme	N° Progra- mme – Opérati- on	Montan- t de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2020	2021	2022	2023	2024	2025	Immeu- ble le Thiellay	MSCFI 354	2 959 000	436 437	190 000	2 008 563	200 000	100 000	24 000	Daniel MEUNIER
	Libellé Autori- sation Progra- mme				N° Progra- mme – Opérati- on	Montan- t de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)																			
		2020	2021	2022			2023	2024	2025																	
	Immeu- ble le Thiellay	MSCFI 354	2 959 000	436 437	190 000	2 008 563	200 000	100 000	24 000																	
	Adopté : OUI																									
Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs)																										
Observations : Adoption à l'unanimité.																										

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-7	AP/CP Site Technopolitain - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet du site technopolitain, comme suit :	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-3	Budget Annexe Assainissement - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget annexe Assainissement, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-4	Constitution d'une provision Le conseil décide : - De constituer une provision sur le Budget Principal d'un montant de 330 000 € au titre du versement du Décompte Général et Définitif pour le marché 16044DPD - Le Creusot - Avenue François Mitterrand - Démolition et reconstruction du pont de franchissement des voies ferrées. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER <i>Par mail 14/02/2018 de M. J. A. Meunier</i>

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-5	AC/CP Recyclerie - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De modifier l'échéancier de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de Recyclerie établie comme suit ;	Daniel MEUNIER

	Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (C)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C)					
				2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Site technique	11 900 000	DERES 095	96 000	111 932	918 808	1 037 880	4 650 000	5 085 380
Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.									

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																																
II-8	AP/CP Restructuration du quartier de la Gare au Creusot - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour la restructuration du quartier de la gare comme suit :	Daniel MEUNIER																																
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation de Programme</th><th rowspan="2">Montant de l'AP (C)</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022 et plus</th></tr><tr><td>Pont Dalle Gare SNCF</td><td rowspan="2">7 224 920</td><td>UDUPU1 60</td><td>912 967</td><td>4 108 861</td><td>982 249</td><td></td><td></td><td>230 000</td></tr><tr><td>Restructuration du quartier de la gare du Creusot</td><td>UDUPU0 37</td><td>260 092</td><td>80 033</td><td>504 264</td><td>26 454</td><td>20 000</td><td>100 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation de Programme	Montant de l'AP (C)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C)						2017	2018	2019	2020	2021	2022 et plus	Pont Dalle Gare SNCF	7 224 920	UDUPU1 60	912 967	4 108 861	982 249			230 000	Restructuration du quartier de la gare du Creusot	UDUPU0 37	260 092	80 033	504 264	26 454	20 000	100 000
	Libellé Autorisation de Programme					Montant de l'AP (C)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C)																										
			2017	2018	2019			2020	2021	2022 et plus																								
	Pont Dalle Gare SNCF		7 224 920	UDUPU1 60	912 967	4 108 861	982 249			230 000																								
Restructuration du quartier de la gare du Creusot	UDUPU0 37	260 092		80 033	504 264	26 454	20 000	100 000																										
Adopté : OUI																																		
Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs)																																		
Observations : Adoption à l'unanimité.																																		

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-1	SAINT-VALLIER - ZAC des Goujons - SEM Val de Bourgogne - Approbation du compte rendu annuel 2020 Le conseil décide : - D'approuver le compte-rendu annuel 2020 établi par la SEM Val de Bourgogne pour la ZAC des Goujons à Saint-Vallier.	Evelyne COUILLEROT

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	<i>→ pas de vote à l'unanimité? à l'unanimité</i>
--	--	---

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-2	TORCY / LE CREUSOT - Travaux d'aménagement urbain Boulevard du 8 mai 1945 - Autorisation de signature d'une modification n°1 au marché de travaux N° 19071DPD - Lot1 VRD - Tranche ferme Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer La modification n° 1 au marché N° 1907101DPD conclu avec l'entreprise EUROVIA BFC pour un montant de 63 577.13 € HT soit 76 292.55 € TTC. - D'imputer les dépenses sur la ligne budgétaire correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Evelyne COUILLEROT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-1	SAINT-VALLIER - Site Konecranes - Demande de rétrocession au bénéfice de la Société D'économie Mixte pour la Coopération Industrielle en Bourgogne Le conseil décide : - De demander à l'EPF Doubs BFC de vendre pour un montant de 500 000 € HT à la SEMCIB tout ou partie des parcelles cadastrées comme suit : BC n° 615 pour 1 425 m² ; BC n° 656 pour 9 429 m² ; BC n° 710 pour 7 326 m² ; BC n° 576 pour 3 250 m² ; BC n° 767 pour 8 053 m² ; Partie de la parcelle BC n° 771 pour une surface à céder d'environ 23 000 m² ; Total approximatif incluant le	Evelyne COUILLEROT

	- D'approuver la convention d'objectifs à intervenir entre la communauté urbaine et l'association « Dispositif d'Entrepreneuriat Académique Bourgogne-Franche-Comté » ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution; - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant maximum de 30 000 € ; - D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 69 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur JérémY PINTO intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-4	Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services(OCMACS) sur le territoire communautaire - Attribution de subventions - Autorisation de signature des conventions avec les porteurs de projet bénéficiaires Le conseil décide : - D'approuver les termes des conventions établies entre la communauté urbaine et les différents porteurs de projet visés ci-après ; - D'autoriser le versement de subventions pour un montant total de 98.650 € réparties de la manière suivante : - « PATISserie DE JESUS : 8.512 € (4.256€ FISAC + 4.256 € CUCM). - « SCI XAPARO » : 8.512€ (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM). - « RESTAURANT L'ENTRACTE » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM) - « CAVE DEUX MILLE VINS » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM) - « EURL MAY PAIN CHAUD » : 7.476 € (3.738 € FISAC + 3.738 € CUCM) - « CHASSE PECHE CENTER » : 2.932 € (1.466€ FISAC + 1.466€ CUCM) - « ATELIER COUTURE L RETOUCHE » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM) - « MAGASIN CYCLES CANNET » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM). - « RESTAURANT LE BISTROT » : 7.288 € (3.644 €	Jean-Claude LAGRANGE

	bâtiment de 8 000 m² : 52 483 m² ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation à signer tout document relatif à cette démarche. Adopté : OUI Nombre de votants : 63 (dont 9 pouvoirs) Observations : Étant précisé que Messieurs Jean-Claude LAGRANGE, David MARTI, Daniel MEUNIER, Jean-Marc FRIZOT, Philippe PRIET, Lionel DUPARAY, Mesdames Gilda SARANDAO et Marie-Claude JARROT intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-2	METALLIANCE - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application Le conseil décide : - D'approuver la convention d'application entre l'entreprise METALLIANCE et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 20.883,5 € à la société METALLIANCE ; - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou l' élu ayant délégation à signer ladite convention d'application; - D'imputer la dépense sur le budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-3	DECA-BFC Incubateur Régional d'Entreprises Innovantes - Demande de subvention - Convention d'objectifs - Autorisation de signature Le conseil décide :	Jean-Claude LAGRANGE

	FISAC + 3.644 € CUCM) - « RESTAURANT LA BONNE PATE » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM) - « SARL SAULATI V&B » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM) - « EI AMBR'IN CREATION D'ONGLES » : 4.346 € (2.173 € FISAC + 2.173 € CUCM) - « BOULANGERIE LE FOURNIL DE SOPHIE » : 8.512 € (4.256 € FISAC + 4.256 € CUCM) - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer lesdites conventions ; - D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget primitif 2021, article 2042 94. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-5	BGE PERSPECTIVES - Attribution d'une subvention - Autorisation de signature de la convention d'objectifs Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir entre la communauté urbaine et l'association BGE Perspectives ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention cadre et d'en assurer la bonne exécution ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 11 875,00 € à BGE Perspectives pour l'année 2021 ; - D'imputer la dépense sur les crédits inscrits au BP 2021- nature 6574 fonction 524 et nature 6188 fonction 524. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-6	LE CREUSOT - 395, avenue de l'Europe - Signature du compromis de vente du bâtiment EVAMET / EVATEC TOOLS Le conseil décide : - De céder à la société civile immobilière BK IMMO, dont le siège social est à BUXY, 7 route de Bissey (71390), identifiée sous le numéro de SIRET 8304305100019, représentée par son gérant, Monsieur Benjamin JULLIERE, 9 500 m² environ à prendre sur la parcelle cadastrée section AI n°152 sur la commune de LE CREUSOT, cette partie comprenant le bâtiment situé au n°395 de l'avenue de l'Europe ; - De fixer le prix total de cette cession à la somme de 1 € ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élue ayant reçu délégation de signature, à signer le compromis de vente, l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, en l'étude de Maître ANDRIEU, notaire à LE CREUSOT, étant précisé que tous les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ; - D'inscrire la recette correspondante sur le budget 2021 sur la ligne correspondante. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-7	IUT - Subvention équipement Automate Schneider Electric et convention d'application - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'application à intervenir entre la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, l'Université de Bourgogne et l'Institut de Technologie du Creusot ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 40 000 € au site universitaire du Creusot pour le financement de matériels pédagogiques relatifs à une	Daniel MEUNIER

	formation de spécialité en Automatismes sur automate Schneider Electric, décrit ci-dessus ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution ; - D'imputer la dépense sur les crédits inscrits au budget. Adopté : OUI Nombre de votants : 61 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Messieurs David MARTI, Jean-Claude LAGRANGE, Cyril GOMET, Jérémy PINTO, Lionel DUPARAY, Mesdames Evelyne COUILLEROT, Laetitia MARTINEZ, Barbara SARANDAO, Valérie LE DAIN et Montserrat REYES intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-8	SEM Patrimoniale Sud Bourgogne - Présentation du rapport 2020 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport de la SEM Patrimoniale Sud Bourgogne portant sur l'année 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI <i>pas de vote ?</i>

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-1	Accompagnement à l'élaboration du contrat de relance et de transition écologique - convention d'appui opérationnel avec le Cerema - autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à intervenir entre l'ANCT, la Communauté Urbaine Creusot Montceau et le Cerema ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer ladite convention.	Isabelle LOUIS

	Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Étant précisé que Madame Marie-Claude JARROT intéressée à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-2	Conventions territoriales globales avec la Caf de Saône-et-Loire - Charte d'engagement des partenaires - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la charte à intervenir avec la Caf de Saône-et-Loire ; - D'autoriser le Président à signer la charte d'engagement des partenaires, jointe à ce rapport, dans le cadre du déploiement des deux Conventions Territoriales Globales ; - D'autoriser le Président à signer les demandes d'aides auprès de la Caf de Saône-et-Loire et d'autres partenaires, et à mener les démarches afférentes. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1	CUCM - Recyclerie - Candidature à l'accélérateur à projet économie circulaire / déchets spécial plan d'accélération de la Région Bourgogne Franche-Comté. Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation, dans le cadre du projet recyclerie, à solliciter une subvention au titre de l'accélérateur à projet économie circulaire / déchets spécial plan d'accélération auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté et l'ADEME, ainsi qu'à signer tous les documents afférents à cette demande.	Jean-François JAUNET

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-2	CUCM - Prévention des déchets - Approbation de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et création de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) Le conseil décide : - D'approuver le lancement de l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour l'ensemble du territoire de la CUCM. - D'approuver la composition de la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du PLPDMA de la CUCM, présentée ci-dessus. - D'autoriser la désignation des membres de la commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) par Monsieur le Président, Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-3	Collecte des déchets ménagers - St Pierre de Varennes - Convention avec le Sirtom de Chagny Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention pour la collecte des déchets ménagers du hameau « les Rouelles » à St Pierre de Varennes par le Sirtom de Chagny pour le compte de la CUCM ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation à signer ladite convention et tout document se rapportant à ce dossier ; - D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant.	Jean-François JAUNET

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-4	Groupement de commande CUCM/SMET71 - Attribution marché d'AMO Le conseil décide : - Dans le cadre du groupement de commande commun, de donner son accord au SMET71 pour la signature et l'exécution du marché d'AMO en vue de la construction d'un centre de tri à Torcy, attribué à : Groupement ELCIMAÏ ENVIRONNEMENT (mandataire cabinet d'avocats JPh Meneau), domicilié Cité Park, Bâtiment B - 23 Avenue de Pourmeyrol - 69300 Caluire-et-Cuire, pour un montant de • Tranche ferme : 250 437,50 € HT • Tranche optionnelle 1 : 20 750,00 € HT • Tranche optionnelle 2 : 8 700,00 € HT - D'imputer les dépenses correspondantes sur la ligne du budget communautaire. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-5	Eau et assainissement - Rapports annuels 2020 des délégataires Le conseil décide : - De prendre acte des rapports des délégataires SAUR et CME relatifs à l'exploitation des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs)	Jean-Marc FRIZOT <i>Thème Saur ?</i>

	Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-6	Eau et assainissement - Rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité des services Le conseil décide : - De prendre acte des rapports annuels relatifs au prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-7	Eaux pluviales - Territoire communautaire - Entretien des ouvrages et réseaux d'eaux pluviales - Autorisation préalable de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offres ouvert pour les exercices 2022 à 2025 Le conseil décide : - D'autoriser, à titre préalable, Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché à bons de commande à conclure avec le prestataire qui sera retenu par la commission d'appel d'offres, pour réaliser les prestations, tel qu'exposé ci-avant, - D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal correspondantes. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-1	Creusot Montceau Transports - Rapport annuel 2020 du délégataire Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel de « Creusot Montceau Transport », délégataire du service public de transports urbains pour l'année 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-2	RCEA - BLANZY - Convention avec la DREAL Bourgogne - Franche-Comté - Répartition des modalités de surveillance, d'exploitation et d'entretien des ouvrages du giratoire Nord de l'échangeur RCEA de La Fiolle - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à intervenir avec la DREAL Bourgogne-Franche-Comté pour la répartition des modalités de surveillance, d'exploitation et d'entretien des ouvrages liés à l'aménagement du giratoire nord de l'échangeur de Blanzky - La Fiolle ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ; - D'imputer les dépenses correspondantes le cas échéant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

La séance est levée à 21h18

Le président,
David MARTI

